



Carte grise non refaite au nom du nouveau propriétaire

Par **BRIG54**, le **18/03/2013** à **14:47**

Bonjour,

J'ai vendu une moto en 2000 et ce jour, je reçois une contravention pour cette moto alors que je n'en suis plus propriétaire. Il est noté sur la contravention : véhicule cédé mais carte grise non refaite par le nouveau propriétaire. Cette moto ayant été vendue il y a plus de 10 ans, je n'ai pas gardé le certificat de cession et la copie de la carte grise barrée. Quels sont mes recours ??

Merci pour votre aide

Brigitte